

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 1T3
Bid Fax: (902) 496-5016

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT/DOCUMENT CONTIENT DES
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique
Acquisitions
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 3C9
Nova Scot

Title - Sujet First Aid Attendant Services	
Solicitation No. - N° de l'invitation W3554-156123/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client W3554-15-6123	Date 2015-01-22
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$HAL-217-9422	
File No. - N° de dossier HAL-4-73155 (217)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-01-30	
Time Zone Fuseau horaire Atlantic Standard Time AST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Mosher, Gina	Buyer Id - Id de l'acheteur hal217
Telephone No. - N° de téléphone (902) 496-5324 ()	FAX No. - N° de FAX (902) 496-5016
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cet amendement # 003 est porté à répondre aux questions suivantes reçues des soumissionnaires potentiels:

Q1. Se il vous plaît se référer à l'annexe «A» Énoncé des besoins (EB), en particulier le paragraphe 10.3 qui stipule que «L'entrepreneur est tenu de fournir tout l'équipement approprié, conçoit, outils et machines, y compris équipement de protection approprié individuelle (EPI) pour leur personnel employées dans la fourniture de services contractuels, (y compris les chaussures de sécurité, etc.), et se assurera que tous fourni est maintenu en bon état de fonctionnement, et, est utilisée de la manière prescrite (code canadien du travail, Partie II, Para 125 (w) se réfère) en fonction des besoins ». Se il vous plaît fournir une liste de la PPE que l'entrepreneur sera tenu de fournir.

- A1.** Casque de protection --- (CSA Z94.1-05 Type 2 Classe E).
Chaussures de sécurité --- (Homologué CSA Niveau 1).
Protection des yeux --- (CSA Z94.3)

Q2. Se il vous plaît se référer à la partie 1 - Renseignements généraux, paragraphe 1.1.1 qui stipule que «À la date de clôture des soumissions, les conditions suivantes doivent être remplies:«, sous-paragraphe (b) les individus proposés par le soumissionnaire et qui doivent l'accès aux renseignements classifiés ou protégés, actifs ou site (s) de travail sensibles doivent satisfaire aux exigences de sécurité comme indiqué à la Partie 6 - Clauses du contrat. Se référer également à la Partie 6 - Clauses du contrat, paragraphe 6.1.1.2 "Les personnel de l'entrepreneur devant avoir accès à des établissements de travail (s) doivent TOUS détenir une cote de FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par la DSIC / TPSGC." Il a été l'expérience du soumissionnaire que l'obtention d'une cote de fiabilité d'état est une expérience prolongée et donc nous demandons respectueusement que l'exigence d'une garde au paragraphe 1.1.1 soit remplacé par «l'attribution du contrat".

A2. Vertu de la Partie 1 - Renseignements généraux, 1,1 Exigences de sécurité:

Supprimer: Dans son ensemble

insérer:

Partie 1 - Informations générales

1.1 Exigences de sécurité

1. Avant l'attribution d'un contrat, les conditions suivantes doivent être remplies:

(a) le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiquée à la Partie 6 - Clauses du contrat subséquent;

(b) les individus proposés par le soumissionnaire et qui doivent l'accès aux renseignements classifiés ou protégés, ou à des biens de travail (s) doit satisfaire aux exigences de sécurité comme indiqué à la Partie 6 - Clauses du contrat subséquent;

(c) le soumissionnaire doit fournir le nom de tous les individus qui devront avoir accès à des renseignements classifiés ou protégés, actifs ou des lieux de travail;

2. On rappelle aux soumissionnaires d'obtenir l'autorisation de sécurité requise. Tout retard dans l'attribution d'un contrat pour permettre au soumissionnaire retenu d'obtenir la cote requise, demeure à l'entière discrétion de l'autorité contractante.

3. Pour plus d'informations sur les exigences de sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le Programme de la sécurité industrielle (PSI) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-eng.html>) site.

Q3. Si la réponse à la question ci-dessus est positif se il vous plaît confirmer que fournir un numéro de dossier d'habilitation de sécurité en attendant sera acceptable que la réponse à l'exigence obligatoire 4.1.1.1, alinéa 4. "Copie des attestations de sécurité tels que détaillés dans la LVERS doit être fournie avec la proposition de candidature pour tout le personnel qui le fournisseur a l'intention d'utiliser contre cet accord ".

A3. Un numéro de dossier d'habilitation de sécurité en attendant sera acceptable que réponse à Exigence obligatoire 4.1.1.1, alinéa 4.

Tous les autres termes et conditions restent les mêmes